



Annuler un contrat avec salle de sport

Par **fateeha**, le **18/02/2014** à **20:58**

bonsoir,

je me suis inscrite à une salle de sport au mois de novembre. Celle ci prévoyait l'ouverture pour le début du mois de janvier, or nous sommes mi février et elle n'a toujours pas ouvert. L'abonnement est d'un an. Aujourd'hui, un message m'a été envoyé m'indiquant que je cite : " les travaux ont réservé quelques surprises, nous nous excusons et vous assurons que tout est mis en œuvre pour vous accueillir fin mars." Cela fait donc trois mois de retard... Je souhaite savoir s'il est possible de mettre fin au contrat sachant que seuls les frais d'inscriptions ont été versés et mon RIB est en leur possession.
en vous remerciant d'avance pour l'aide que vous pourrez m'apporter.